

Séminaire : Formation au leadership : les besoins de formation des leaders

La formation au leadership en magistrature est très complexe parce que le leadership et la gestion des tribunaux doivent se mesurer avec valeurs, fondamentaux pour la magistrature, comme l'Indépendance. Cependant, les leaders, et surtout les présidents de cours et les procureurs généraux, devraient être supportés par une formation apte à développer des capacités spécifiques dans des champs comme le développement personnel, le leadership et la communication, le changement des fonctions, sujets qui sont nécessaires pour une gestion efficace de l'organisation judiciaire.

Les compétences sur la nomination des leaders de cour ainsi que leur évaluation souvent appartient aux Conseils supérieurs des pays membres de l'UE. Selon le cadre judiciaire, les Conseils, s'ils sont prévus, prévoient une allocation des ressources - humaines et financières-, parfois décident sur la mobilité des juges et procureurs, ils établissent les niveaux qualitatifs que les leaders doivent atteindre pour être nommés, ils déterminent les objectifs des cours ainsi que de la performance individuelle, ils établissent ou vérifient la réalisation de règles sur l'éthique.

Les rôles des Conseils supérieurs ainsi que leurs compétences sont très liées avec le rôle des leaders en justice. Donc, le Groupe de travail *Méthodes de formation judiciaire* a établi une coopération avec l'ENCJ, afin de partager cette vision ainsi que les relatives bonnes pratiques.

Une conférence, au sujet des "*Problèmes concrets de la formation au leadership*" a été organisée par le REFJ en coopération avec l'ENCJ à Barcelone les 12 et 13 juillet 2016.

Ce jour-et-demi de formation s'encadre sur la coopération entre le REFJ et le ENCJ au sujet de la formation au leadership. L'objectif est d'identifier les besoins de formation des leaders.

Public cible :

Présidents de cour et procureurs généraux des pays membres de l'UE

Sélection des participants par pays : 1